

<https://enseignants.se-unsa.org/Covid19-les-personnels-face-a-la-crise-sanitaire>



# Covid19 : les personnels face à la crise sanitaire

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : mardi 10 mars 2020

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Les autorités sanitaires ont décidé la fermeture de toutes les écoles et établissements de l'Oise et du Haut-Rhin pour deux semaines et de nombreuses autres fermetures localisées se multiplient sur tout le territoire. Face à cette crise, le SE-Unsa juge nécessaire de faire confiance à la décision politique tout en veillant à ses implications pour les personnels.

Entre sens du service public, conscience professionnelle et préoccupations - voire inquiétudes -individuelles, les agents de l'Éducation nationale doivent pouvoir répondre à la situation sans être mis sous une tension intenable. Pour le SE-Unsa, en cas de fermeture décidée et mise en œuvre en quelques heures, la « continuité pédagogique » est importante mais ne revêt de caractère d'urgence. Il faut notamment permettre aux enseignants, notamment ceux qui sont eux-mêmes parents de jeunes enfants, de pouvoir s'organiser.

Alors que le stade 2 renforcé est mis en place, l'épidémie de Covid19 continue sa progression et le passage au stade supérieur semble imminent sans que l'on sache quelles seront les décisions qui seront prises pour les autres écoles, collèges et lycées. Pour le SE-Unsa, l'organisation du maintien du lien de l'élève avec sa scolarité doit être anticipée si les fermetures devaient se multiplier. En effet, il est nécessaire de prendre en compte l'autonomie des élèves en fonction de leur âge, l'équipement numérique à leur disposition ou encore l'aisance de leurs familles avec la langue française ou les savoirs scolaires. Les élèves les plus fragiles scolairement ou socialement ne peuvent être encore une fois les plus pénalisés dans le cas de mesures d'éloignement temporaire de l'école. C'est donc le travail d'équipe avec un accompagnement de l'institution qui permettra le mieux de s'organiser matériellement et pédagogiquement.

Dans cette crise inédite, aucune question des personnels concernant leur travail ou leur situation personnelle, ne doit rester sans réponse. En complément de la Foire aux questions du ministère régulièrement mise à jour, des interlocuteurs de proximité doivent être identifiés pour chaque équipe pédagogique.

Aux côtés des personnels, le SE-Unsa assure un lien avec le ministère et les autorités académiques et départementales pour faire remonter les difficultés et se tient à la disposition des directeurs, des enseignants, CPE, PsyEN et AESH.